



A V I S
COMMUNE DU MESNIL-AUBRY (95720)

MISE À DISPOSITION DE LA REVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

OBJET : Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Le dossier de concertation pour la révision allégée du PLU sera mis à la disposition du public en mairie, pendant le délai d'un mois du 12/01/2024 au 12/02/2024 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, et consigner éventuellement ses observations sur le registre mis à sa disposition.